

## Rocher (le)

Type de site : parc

Précisions de localisation géographique :

"Le Rocher" est situé au sud-est de la Vieille Ville de Montaigu, et de l'extrémité est de la "rue de Tiffauges".

Cadastré Napoléonien (1814) : Section A

Cadastré Moderne (2010) : AH 91



Le domaine du "Rocher" au printemps 2010 :  
- le fond du vallon de l'Asson (occupé par "l'étang Saint-Michel" d'il y a 400 ans),  
- la maison du Rocher (dont la cave voûtée est le dernier reste du "couvent Notre-Dame de Saint-Sauveur").

### Histoire et archéologie

"Le Rocher" est le nom donné au domaine qui, après la Révolution, a pris la place de l'enclos de l'ancien "couvent Notre-Dame de Saint-Sauveur". Il s'étend le long du vallon encaissé de l'Asson, qui avant 1586 était occupé par "l'étang Saint-Michel", et il inclut à ses extrémités, l'ancien bastion de la "porte Notre-Dame" et l'ancien bastion de la "porte Saint-Jacques"<sup>1</sup>. En dépit de sa situation au centre de Montaigu, sa topographie permet de s'y sentir loin de tout<sup>2</sup>, ce qui fut peut-être une raison pour être choisi afin d'installer, en 1626, un couvent de cloîtrées. On y trouve aussi, de part et d'autre de l'Asson, des traces d'anciennes petites carrières.

Après l'incendie du couvent par Kléber en 1793, sa vente en tant que bien national en 1796, le démantèlement et la revente au détail de ses ruines par ses acheteurs successifs, une demeure relativement modeste y fut construite après 1804, sur les bases du plus important des anciens bâti-

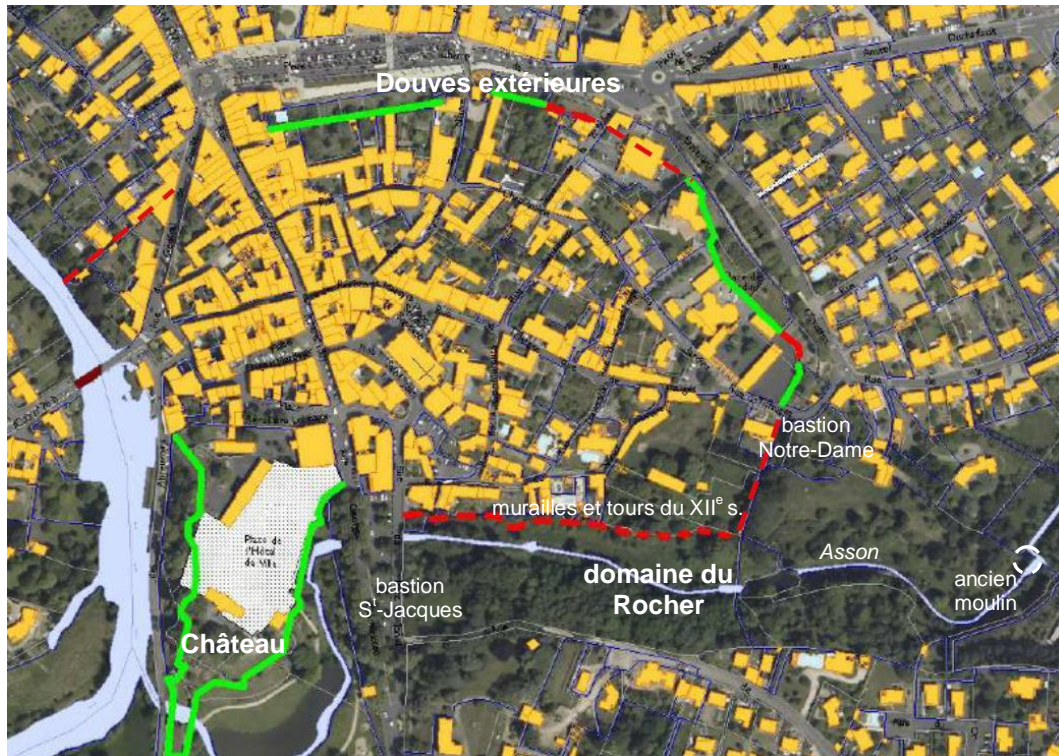
ments. Des constructions antérieures, seuls subsistèrent une cave voûtée possédant un puits dans lequel ont été jetés par les révolutionnaires, le 30 septembre 1793, les corps de Mathurin Feuvre, François-Joseph Bonnin et Charles-François Goupilleau qui venaient d'être massacrés, et dont les ossements seront retirés vers 1815 par le maçon Désiré-Martial Poulain (1782-1854)<sup>3</sup>. Par la suite ce puits fut masqué par un mur et, en 2010, ne voyait plus que l'inscription commémorative qui avait été apposée là, au XIX<sup>e</sup> siècle et qui y avait été oubliée.

La propriété devint "le domaine du Rocher", un changement de nom visant peut-être à faire oublier une acquisition contestable. Il possédait sa ferme attenante, destinée à le pourvoir et à l'entretenir. En 1929, l'ensemble fut vendu comme exploitation agricole, laquelle accueillait à l'occasion sur ses prairies les kermesses, paroissiales et autres, de Montaigu. L'armée allemande,

l'occupa entre 1940 et 1944 et, en prévoyance d'éventuels bombardements, y construisit un petit abri dont des restes subsistaient encore en 2014<sup>4</sup>. Son activité agricole a cessé à la fin des années 1950.

En 2014, la commune de Montaigu en a acquis la partie ouest afin de la rendre publique,

de mettre en valeur son peuplement arboré, de protéger les tours et murailles du XII<sup>e</sup> siècle ainsi que les restes du bastion Saint-Jacques du XV<sup>e</sup> siècle qui le bordent, et de créer une continuité paysagère entre le Château et ses abords, et les "Douves extérieures" qu'elle s'efforce d'acquérir progressivement<sup>5</sup>.



Carte en 2013 des remparts de Montaigu acquis par la commune (en vert), et des portions qui ne l'étaient pas encore à cette date (en rouge).. (extrait des Délibération du Conseil municipal du 29 janvier 2014)

#### Noms anciens ou variantes

Après la fin du couvent des fontevristes, "le Rocher" a souvent été nommé du nom de ses

propriétaires du moment : "parc des demoiselles Martineau", "parc Caillé"...

#### Mentions

A l'est de la Vieille Ville de Montaigu, donnant sur le haut de la "rue de la Robinière" et en avant de l'ancien bastion de la "porte Notre-

Dame", une petite impasse en borde le glacis, aujourd'hui bâti et porte le nom "d'impasse du Rocher".

#### Sources ou Références

- <sup>1</sup> Plan, état de sections et matrice du cadastre de 1814 (A.D.V. : 3 P 146).
- <sup>2</sup> Relevés sur le terrain en 2010 et 2014.
- <sup>3</sup> Mignen (Gustave), [\*les Religieuses Fontevristes de Notre-Dame de Saint-Sauveur à Montaigu, Bas-Poitou \(1626-1792\)\*](#), 1902.
- <sup>4</sup> Entretien en 2014 avec Philippe Bossis, propriétaire des lieux, et relevés sur le terrain.
- <sup>5</sup> Délibération du Conseil municipal du 29 janvier 2014.